

# RÉDUCTION DU TÉLÉTRAVAIL : UNE RÉGRESSION UNILATÉRALE EST INACCEPTABLE, LA CFE-CGC RÉAGIT AVEC FERMETÉ !

Depuis plusieurs jours, de nombreuses rumeurs circulent sur nos sites concernant une volonté de la Direction de réduire le télétravail régulier à un seul jour par semaine (4 jours sur site). Vous nous avez fait part, à juste titre, de vos vives inquiétudes. La CFE-CGC vous a entendus et refuse de laisser s'installer un climat d'incertitude nuisible à tous.

## La position de la CFE-CGC est claire : nous restons constructifs mais fermes.

Nous sommes pleinement conscients de votre attachement à cette organisation du travail, dont l'efficacité n'est plus à démontrer. Par conséquent, nous nous opposerons fermement à toute remise en cause unilatérale et brutale de cet équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, fruit d'efforts considérables.

## Un accord QVCT plébiscité qui engage l'entreprise.

Pour mémoire, l'accord sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), signé en juillet 2024, a été massivement salué tant par les salariés que par le management. Sa pertinence opérationnelle et sociale est aujourd'hui indiscutable. Modifier ces règles du jeu unilatéralement, sans concertation sociale préalable, constitue un signal alarmant.

## Des réalités de terrain incontournables

Vouloir imposer un retour sur site avec 4 jours de présence, engendre les préoccupations suivantes :

- Les difficultés quotidiennes de stationnement sur les différents sites ?
- Les capacités d'accueil & Flex Office ?
- L'engorgement critique de nos restaurants d'entreprise ?
- La date d'application sans délai de prévenance ?
- La population concernée ?
- Le potentiel bénéfique sur la productivité ?
- L'impact carbone sur l'environnement ?
- Le coût du trajet domicile/travail ?
- La sécurité des trajets et sur site ?
- Le risque psycho-social d'un nouveau changement ?

## Le dialogue social sous vigilance

Avant toute évolution des conditions de mise en œuvre de notre accord, il nous semble indispensable de mener une analyse factuelle des raisons motivant cette réflexion.

**Face à cette situation incomprise, la CFE-CGC va officiellement interpeller les instances CSE pour exiger une transparence totale.**

## EN CONCLUSION

Rien ne nous semble justifier à ce jour une telle régression. La CFE-CGC portera fermement ce sujet et vos revendications. Restons unis et mobilisés pour préserver nos conditions de travail et le respect des accords signés. Nous vous tiendrons informés des retours de la Direction dès l'issue de ces instances.

**L'équipe CFE-CGC Airbus Helicopters Ensemble, faisons respecter nos accords et notre équilibre au travail !**



*Rêver, créer, agir ensemble*